



Ce CTM doit être consulté entre autres sur la gestion prévisionnelle des emplois pour l'année 2012-2013.

Force est de constater que malgré la rénovation du dialogue social dans la Fonction Publique, certains documents préparatoires ne sont parvenus aux organisations syndicales que très tardivement hier soir, d'autres viennent de nous être remis en séance ce matin. Le travail des représentants syndicaux ne peut se faire dans des conditions correctes.

Le Gouvernement fait le choix de supprimer encore 14 000 postes dans notre ministère alors que l'investissement dans l'éducation doit devenir une priorité. Il faut, à partir des besoins, créer les emplois nécessaires, au lieu de décliner de manière dévastatrice pour l'école le dogme du non remplacement d'un fonctionnaire sur deux.

Dans un contexte d'augmentation des effectifs, le prix à payer est lourd pour l'Education Nationale : 5 700 suppressions d'emplois dans le 1^{er} degré public, 6 550 suppressions d'emplois dans le second degré public, suppressions de 400 emplois administratifs au 1^{er} septembre 2012.

Cette politique met en cause la qualité du service public d'éducation malgré l'engagement de ses personnels. Elle n'est pas de nature à lutter contre les inégalités scolaires et à amener plus d'élèves vers mieux de réussite.

Ainsi mise en œuvre elle laissera des élèves en difficultés sans aide spécialisée, des classes sans remplaçants, des effectifs encore plus chargés. Ces choix budgétaires conduisent l'éducation dans une impasse. Dans un tel contexte, ensemble, nous allons continuer de nous mobiliser pour l'école.

Paris, le 16 décembre 2011